

**Compte-rendu du Comité de Pilotage des sites Natura 2000 :**  
**- Coteaux de Thézac et Montayral n°FR7200732**  
**- Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes n°FR7200733**  
**Septembre 2020**

Au regard de la situation sanitaire exceptionnelle, nous sollicitons les membres du Comité de pilotage de manière dématérialisée à travers ce projet de compte-rendu. Le bilan annuel d'animation est joint en annexe, ainsi que des documents de communication liés aux sites Natura 2000.

Nous vous invitons à formuler vos remarques sur le présent compte-rendu avant le **15 novembre 2020**. Après cette date, les éventuelles questions/réponses seront intégrées à ce compte-rendu dont la version finale vous sera alors transmise.

### **Ordre du jour**

- 1) Rappels sur le dispositif Natura 2000
- 2) Bilan de la deuxième tranche d'animation (avril 2019 – mars 2020) ;
- 3) Perspectives pour la prochaine tranche d'animation (avril 2020 – mars 2021)
- 4) Questions diverses

#### **1) Rappels sur le dispositif Natura 2000**

➤ Les outils Natura 2000

L'engagement dans l'un des trois outils Natura 2000 (contrats, mesures agro-environnementales et climatiques, chartes) se fait entièrement sur la base du volontariat des propriétaires (privés ou publics), des agriculteurs et des usagers. Tout engagement via un des trois outils Natura 2000 donne droit à une exonération de la taxe foncière sur le non bâti (TFNB), hors part de la chambre d'agriculture.

➤ Obligations réglementaires

En termes d'obligations réglementaires, les porteurs de projets sont soumis à une évaluation des incidences afin d'adapter leurs projets à l'exigence de préservation de la biodiversité des deux sites dans les périmètres Natura 2000 mais également en dehors. Les éventuels impacts de ces projets doivent être évités, réduits voire compensés. L'animateur Natura 2000 est disponible pour formuler un avis sur les incidences potentielles d'un projet et pour accompagner le porteur de projet dans sa démarche.

## 2) Bilan de la première tranche d'animation (avril 2019 – mars 2020)

### ➤ Rappel du contexte :

Les documents d'objectifs (DOCOB) ont été élaborés par l'ARPE 47/CPIE Pays de Serres – Vallée du Lot et l'ONF, en 2004 pour le site de Thézac et en 2008 pour le site de Lascrozes. Les premières phases d'animation ont ensuite été menées par le CPIE. Depuis 2013, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Aquitaine, aujourd'hui CEN Nouvelle-Aquitaine (CEN NA), est l'animateur désigné conjointement sur les deux périmètres Natura 2000. En février 2018, une nouvelle phase d'animation a démarré pour 3 ans, jusqu'à fin mars 2020. Pour information ou rappel, un troisième site Natura 2000 est présent sur le territoire, le Boudouyssou, dont l'animation est réalisée par la SEPANLOG.

Les principaux enjeux environnementaux des sites des Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes (dit « site de Lascrozes ») et des Coteaux de Thézac et de Montayral (dit « site de Thézac ») sont les suivants : pelouses calcaires à orchidées et landes associées (landes à genévriers notamment), présence de l'Ecrevisse à pattes blanches dans le vallon du ruisseau de la Vergnote et de grottes à chiroptères (chauves-souris) sur la commune de Masquières.

Les principales menaces qui pèsent sur les milieux ouverts de pelouses calcaires et landes associées sont la déprise agricole sur les coteaux et l'abandon des pratiques traditionnelles de pâturage, entraînant une fermeture des milieux (dynamique naturelle des milieux et colonisation par des arbustes et arbres).

### ➤ Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Le Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) a été déposé pour la première fois en 2015 sur le territoire des sites Natura 2000 de Thézac et de Lascrozes. Son périmètre englobe les périmètres des sites Natura 2000 ainsi que les surfaces en SAU autour de ces périmètres. Un dossier de candidature de PAEC pour le territoire des sites Natura 2000 situé dans le Lot a également été déposé en 2016, mais celui-ci a été refusé car l'ancienne région Midi-Pyrénées n'a pas jugé que les enjeux présentés étaient suffisamment importants pour justifier l'extension du périmètre du PAEC à la surface agricole attenante au périmètre Natura 2000 (cas appliqué au territoire des sites Natura 2000 en Lot-et-Garonne). Au vu de la faible surface agricole présente à l'intérieur même des périmètres Natura 2000, il a été décidé de ne pas redéposer de dossier de candidature pour la partie « Lot » des sites Natura 2000. Ainsi, les MAEC ne sont disponibles que sur le territoire Lot-et-Garonnais. Pour rappel, un autre PAEC existe sur le territoire : le PAEC du site Natura 2000 du Boudouyssou, animé par la SEPANLOG depuis 2017.

Cinq mesures sont disponibles à la contractualisation. Elles visent la restauration et le maintien des milieux ouverts (2 MAEC), la gestion des prairies par retard de fauche (2 MAEC) et la création de couvert herbacé (= conversion de culture en prairie - 1 MAEC).

**En 2019, 3 exploitants** agricoles se sont engagés dans **2 MAEC** sur une surface de **25,34 ha** pour un budget global de **51 990 € euros**. La principale mesure souscrite concerne la conversion de terres arables en prairies.

Concernant la prochaine campagne de MAEC (2020), seules des prolongations d'un an des MAEC de 2015 sont autorisées pour le territoire AQ\_THLA en 2020. Aucun nouvel engagement n'a donc pu être réalisé.

➤ Les contrats et chartes Natura 2000

Au cours de cette deuxième tranche d'animation, trois contrats sont engagés sur le territoire, dont l'un arrive à échéance. Bien qu'un projet de renouvellement de ce contrat ait été déposé il n'a pas été retenu pour 2020, car les actions proposées ne correspondaient pas exactement aux fiches actions du DOCOB. Effectivement, les DOCOBs des sites Natura 2000 de Thézac et Lascrozes étant assez anciens, les fiches actions ne sont pas toujours en adéquation avec la réalité du terrain. Une adaptation de certaines de ces fiches, voire la proposition de nouvelles fiches actions, pourrait être réalisée lors de la prochaine tranche d'animation et proposée pour validation à la prochaine réunion de COPIL. Dans l'attente de ce travail, un nouveau projet de contrat, adapté selon les remarques formulées par l'Autorité de gestion, sera proposé en 2021. Par ailleurs, un projet de contrat sur le site des « Coteaux de Thézac et de Montayral », concernant la restauration et l'entretien des coteaux secs entourant l'aérodrome de Fumel-Montayral, appartenant à un propriétaire privé, a été retenu par la DREAL Nouvelle-Aquitaine et la DDT du Lot-et-Garonne. Ce contrat a ensuite été déposé auprès de la DDT47, et les travaux devraient démarrer dès cet automne.

Concernant les chartes, une société civile de Masquières a signé la Charte du site de Lascrozes. Les projets de renouvellement des engagements arrivés à échéance en 2018 n'ont pour le moment pas abouti. Ainsi, une Charte est en cours d'engagement (site de Thézac) et un renouvellement de charte est en cours d'étude (site de Lascrozes).

➤ Amélioration des connaissances

Les différentes missions liées à l'amélioration des connaissances menées en 2019 ont été les suivantes : collecte de données faune-flore dans le cadre des différentes missions d'animation (MAEC, contrat, suivis), suivi des chiroptères dans les grottes de Casse Bartas et du Cordonnier, poursuite des suivis photographiques de certaines parcelles engagées en contrat ni-ni ou MAEC.

Au total, ce sont 1988 données naturalistes qui ont été synthétisées sur les périmètres des sites Natura 2000 et du PAEC, pour 435 espèces. Ces données permettront d'alimenter la liste des espèces connues sur les sites Natura 2000. Parmi ces données, il est à noter l'espèce *Calyciphora adamas* (Constant, 1895), lépidoptère hétérocère, qui a été découverte pour la première fois en Nouvelle-Aquitaine par Olivier VANNUCCI le 20 septembre 2019. Ce papillon de nuit a été observé lors d'une chasse de nuit sur le plateau central du Coteau de Castelmerle, situé à l'ouest du site des Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes et bénéficiant d'un contrat Natura 2000 en cours. Cette espèce est connue essentiellement sur le bassin Méditerranéen où elle affectionne les milieux ouverts calcaires.

➤ Information et sensibilisation

Les actions de sensibilisation et de communication réalisées en 2019 sur les sites Natura 2000 sont les suivantes :

- organisation d'une **balade nature** grand public le 18 juin 2019 à Villeneuve-sur-Lot,
- **lettre d'informations** : La 4ème lettre d'information, imprimée en 600 exemplaires en fin de première tranche d'animation, a été distribuée aux communes du territoire des sites Natura 2000 afin qu'elles puissent la relayer auprès de leurs habitants. Elle a également été distribuée lors des animations et stands tenus par le CEN Nouvelle-Aquitaine. La 5ème lettre d'information a été rédigée et mise en page en février 2019 pour une parution en mars. Au regard de la situation sanitaire, une diffusion numérique

a été privilégiée (envoi par mail à toutes les communes et acteurs du territoire) et aucune impression n'a été réalisée.

- **affiche de communication** : Un Poster des sites Natura 2000 de Thézac et de Lascrozes a été réalisé par le CEN NA. Le budget initialement prévu pour l'impression de la lettre d'information a été utilisé pour augmenter le nombre d'exemplaires de poster.
- animation du **site internet**.

Une réunion publique d'information était prévue mais n'a finalement pas été proposée, car trop proche de la dernière réunion organisée à Dausse (fin 2018) qui n'avait par ailleurs réuni que trop peu de personnes, ne permettant pas de porter largement l'information. Le temps prévu pour l'organisation de cette réunion a donc été reportée sur d'autres missions, notamment du temps d'échange individuel et personnalisé avec les acteurs du territoire, les propriétaires privés et les exploitants agricoles. Une réunion d'information pourra éventuellement être proposée lors de la prochaine phase d'animation en fonction des besoins ressentis sur le territoire et si la situation sanitaire le permet.

➤ Veille et accompagnement

Il n'y a pas eu de sollicitation du CEN Nouvelle-Aquitaine pour formuler un avis sur une étude d'incidences Natura 2000 pour un projet sur le territoire en 2019. L'animateur a toutefois maintenu une veille des projets potentiels sur les sites Natura 2000 ou à proximité.

Le Stade du Villeneuvois a été accompagné par le CEN Nouvelle-Aquitaine pour l'organisation du Trail du Villeneuvois dont le parcours de 24km traverse le Site Natura 2000 des « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes ». Des indications de tracé des parcours ainsi que des bonnes pratiques à respecter ont été transmises aux participants. De plus, un stand de sensibilisation a été tenu le jour de la course, le 22 septembre 2019.

### **3) Perspectives pour la prochaine tranche d'animation (avril 2020 à mars 2021)**

Cette tranche d'animation étant déjà entamée, les perspectives peuvent être affinées :

- Mise en œuvre de la contractualisation :
  - poursuivre la mise en œuvre des MAEC : en début de tranche d'animation (avril-mai 2020), l'animation pour la mise en œuvre de MAEC a permis de reconduire plusieurs MAEC engagées en 2015 pour un an supplémentaire. Nous ne disposons actuellement pas d'information sur un possible renouvellement de ce dispositif pour 2021 ;
  - permettre la contractualisation de nouveaux contrats « ni-ni » ; adaptation des fiches actions des DOCOBs, voire proposition de nouvelles fiches actions ;
  - renouveler les chartes arrivées à échéance ;
  - assurer le suivi administratif des MAEC et contrat en cours et proposer un appui technique pour leur mise en œuvre.
- Amélioration des connaissances : poursuivre les suivis engagés, notamment les suivis des chiroptères, développer le suivi photographique sur d'autres parcelles engagées en contrats ou MAEC ;
- Information et sensibilisation : rédiger et diffuser la lettre d'information n°6, diffuser le poster sur les sites Natura 2000, poursuivre les sorties nature.
- Poursuite des partenariats et de la veille territoriale ;
- Réunion du Comité de pilotage (fin 2020 – début 2021), en fonction des consignes sanitaires en vigueur.

#### 4) Questions diverses

-